

L'EFFICACITÉ PASSE PAR LA FORMATION

Plusieurs articles récents dénoncent le manque d'efficacité des services publics belges par rapport à ceux des pays voisins, en particulier néerlandais et allemand. Et c'est notamment le cas pour la qualité de notre réglementation, c'est-à-dire sa clarté et sa simplicité.

Effectivement, qui oserait encore qualifier notre fiscalité de claire et de simple ? Il suffit de voir le nombre de contribuables qui n'osent même plus ouvrir l'enveloppe de leur déclaration d'impôt. La seule vue du formulaire de déclaration suffit à les décourager totalement : trop de codes, trop de cases, trop d'explications complexes, trop de termes techniques. Un petit coup d'œil sur les files interminables de citoyens qui se pressent aux portes des Finances en mai et juin pour faire remplir leur déclaration donne également une bonne idée de l'accessibilité de la fiscalité au simple citoyen.

En réalité, notre réglementation est devenue tellement complexe qu'il devient extrêmement difficile de la maîtriser correctement. Parce que oui, nous faisons un métier technique, complexe, pointu, qui demande un très haut niveau de compétence. Oui, nous faisons un métier qui se fonde aussi sur l'expérience, sur les connaissances accumulées au fil des années et sur une formation continue très pointue. Tout cela mérite le respect. Que quelques citoyens ignorants, la tête pleine de clichés éculés, s'amuse à crier à l'incompétence des fonctionnaires, c'est inévitable. L'essentiel est que notre propre management mette tout en œuvre pour garantir ce respect, pour préserver ces compétences, pour les entretenir et les développer.

Nous ne cessons de le répéter : un ordinateur ne remplacera jamais l'expertise d'un fonctionnaire qualifié. Et non, la solution ne consiste pas non plus à démarcher les déçus du secteur bancaire, ni à inonder les étudiants des hautes écoles et des universités de promesses aussi fumeuses que mensongères (carrière fulgurante, lieu de travail à proximité du domicile, télétravail à volonté, statut protégé, etc.).

Non, l'unique solution pour préserver et développer la compétence et l'efficacité des agents des Finances est, d'une part, de respecter le personnel en place en lui offrant des conditions de travail correctes et, d'autre part, de lui garantir une formation continue de qualité. Tout cela, nous l'avions. Mais nous l'avons perdu. À nous de nous former nous-mêmes. Parce que la fiscalité, c'est tellement simple. Soyons polyvalents, puisque TVA, ISOC, IPP, Douanes, etc., dans les grandes lignes, c'est la même chose. Soyons mobiles, interchangeables, aussi creux et aussi vides que possible, soyons de petits robots programmés pour obéir aux seuls agents réellement efficaces : nos ordinateurs.

Ce n'est pas et ce ne sera jamais notre vision des choses. L'informatique aide considérablement le travail des fonctionnaires, mais ne les remplacera jamais. La technicité des fonctionnaires de notre département restera toujours l'unique garantie d'une Administration compétente et efficace. Mettre à mal cette technicité en sabordant le système de formation, en dégradant les conditions de travail, en rabaissant les possibilités de carrière, c'est faire du SPF Finances une coquille vide.

LA SOLUTION POUR PRÉSERVER ET DÉVELOPPER LA COMPÉTENCE ET L'EFFICACITÉ DES AGENTS DES FINANCES EST, D'UNE PART, DE RESPECTER LE PERSONNEL EN PLACE EN LUI OFFRANT DES CONDITIONS DE TRAVAIL CORRECTES ET, D'AUTRE PART, DE LUI GARANTIR UNE FORMATION CONTINUE DE QUALITÉ. TOUT CELA, NOUS L'AVIONS. MAIS NOUS L'AVONS PERDU.